

QUATRIEME PROJET FEDERAL 2012-2017

Agir pour
l'émancipation
de tous

Les
pep
La solidarité en action

Voici près d'un siècle

que les PEP sont des acteurs dynamiques de la vie associative française, au service de la justice sociale. Fondé en 1917 pour recueillir les orphelins de la guerre, le mouvement des PEP s'est depuis considérablement développé, transformé mais il reste fidèle au socle de ses valeurs fondatrices, inscrites au cœur du projet politique républicain :

laïcité, solidarité, égalité.

Le contexte actuel : la nouvelle donne de l'action sociale

Le travail de la Fédération Générale des PEP est indissociable d'une analyse critique des grandes mutations qui traversent la société française. De cette analyse dépend la qualité de son travail et la pertinence des orientations à donner à ses actions. Dans le cadre de ce quatrième projet fédéral, on retiendra trois grands axes d'analyse :

1 Le néolibéralisme.

Système politique et social, le néolibéralisme est fondé sur le principe de la liberté économique : il s'agit avant tout de préserver les mécanismes de la concurrence entre les entreprises et les individus, principe garant, par le libre jeu des acteurs économiques, de la justice sociale.

Chaque individu est défini donc comme entrepreneur de soi-même, une mini-entreprise gérant un portefeuille de compétences, une sensibilité, une politique affective, familiale.

2 L'Europe

L'Europe est l'horizon de cette politique. Elle produit constamment de très nombreuses directives que les Etats membres transposent et adaptent à leur droit national. Un tel mouvement suscite en France des inquiétudes légitimes concernant les services publics soumis de plus en plus à la concurrence et fait aussi fait peser des incertitudes sur le mouvement associatif français –sorte d'exception culturelle en Europe.

3 Le nouveau paradigme de l'action sociale

Dans le système néolibéral, loin d'être désengagés, les Etats doivent eux aussi se comporter en entreprises : désendettement, restructurations des services, affirmation du principe de concurrence, techniques de management, communication autour d'un « bon citoyen ».

On assiste donc à une reconfiguration des institutions sociales et médicosociales, au nom notamment de la Réduction Générale des Politiques Publiques, mais aussi au nom d'une nouvelle idée de l'organisation sociale et de la personne.

Quant à ceux qui échouent à devenir entrepreneurs d'eux-mêmes, un protocole compassionnel est prévu qui entretient frustration et culpabilité.



Ce nouveau contexte détermine de nouvelles conditions pour le travail associatif en général et pour les PEP en particulier :

1 Un changement dans les modes de financement: plus de subventions mais des négociations de contrats d'objectifs et de moyens ; plus de financement par postes mais par actions.

Pour répondre à cette nouvelle donne, les PEP, comme d'autres structures, doivent se munir pour chaque action de dispositifs d'évaluation pertinents afin de pouvoir facilement communiquer sur les objectifs, les résultats, les améliorations éventuelles, etc. Ces outils d'évaluation sont intégrés dans les fiches-actions, préparées pour chaque nouveau programme.

2 La nouvelle distribution des pouvoirs entre Etat Central, régions, collectivités territoriales.

Tenir compte de cette nouvelle répartition des pouvoirs et des compétences notamment à l'échelon départemental est un enjeu important pour organiser le travail de la Fédération. Sa structure en réseau est un outil précieux

pour mettre la mise en place rapide de nouveaux centres de décisions - au niveau régional notamment - afin de mieux coller avec cette nouvelle distribution des pouvoirs.

3 Un réseau nécessairement ouvert sur l'Europe.

Il serait contre-productif de se lamenter sur l'Europe et les menaces qu'elle fait peser sur l'associatif, exception française. Car l'Europe est aussi une opportunité pour les PEP de développer des échanges d'expérience et des partenariats avec d'autres structures européennes, tant pour faire valoir ses méthodes et sa philosophie au niveau européen que pour participer à l'émergence d'une véritable politique sociale européenne.

Les valeurs des PEP : un programme d'avenir.



La Fédération Générale des PEP se définit comme un opérateur de la transformation sociale. Non pas qu'elle propose un projet global d'organisation sociale et politique alternatif, mais par ses principes d'action et son travail, le mouvement des PEP combat le cloisonnement social et toutes ses actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales.

Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont ses valeurs fondatrices : solidarité, laïcité, égalité. Profondément ancrées parmi les acteurs du réseau, ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

La laïcité

Le principe de la concurrence généralisée (nerf de la guerre et fondement de la dynamique néolibérale) accélère un peu plus le délitement du lien social qui caractérise notre époque et favorise donc des formes de repli communautaire pour l'individu atomisé de la société moderne en mal de repères et d'identité.

Face à cette tendance lourde, **la laïcité affirme l'absolue liberté de conscience**, la liberté de croire ou de ne pas croire ainsi que la liberté de tous les cultes ; en effet, les différences de culture font aussi la richesse des civilisations. Toutefois, pour sortir des crispations communautaires et identitaires qui monopolisent aujourd'hui une partie du débat public, la laïcité défendue par les PEP s'adresse à ce qu'il y a de commun à tous par delà les différences : la raison et l'intelligence. Dans le travail quotidien des PEP, la laïcité suppose l'échange entre tous et, à travers la discussion ou le débat elle est le principe qui permet à l'intelligence de chacun de s'exercer.

La Solidarité

La solidarité est le principe de fondation du contrat social et non pas (comme on l'entend souvent) un mécanisme de compensation assurantielle qui flirte parfois avec la condescendance.

Au contraire, **la solidarité est le principe qui assure l'autonomie de chacun et la valeur de l'individu.**

La solidarité participe du sentiment d'appartenance de chacun à une même communauté de destins et suppose aussi une obligation morale de l'individu envers la société.

L'Égalité

Cette troisième valeur découle des deux précédentes. L'égalité n'est pas un but à atteindre mais une position de départ, une condition à partir de laquelle on peut discuter avec l'autre, quel qu'il soit, comme son égal. **L'égalité, comme postulat, est une arme de tous les jours** pour lutter contre les tendances aux catégorisations et aux cloisonnements sociaux ; elle remet toujours en jeu ce qu'il y a de commun entre les individus si différents soient-ils : l'intelligence et la raison.





Dans le travail quotidien, les PEP défendent trois principes qui définissent un cadre éthique à l'ensemble de leurs domaines d'interventions, si variés soient-ils. Trois principes qui, eu égard au contexte esquissé ci-dessus, sont à la fois une réponse positive aux difficultés à surmonter ainsi qu'un approfondissement des valeurs défendues depuis toujours par la fédération.

L'humain

Bien qu'évidente, la **dimension humaine au cœur du travail des PEP doit être constamment rappelée** afin que chacun soit perçu comme un individu dans sa globalité quels que soient sa situation et les problèmes spécifiques qu'il rencontre. Chaque personne qui passe par une structure PEP est d'abord un individu, un sujet global avant d'être le bénéficiaire d'un service associé à une catégorie. En ce sens, il convient toujours de privilégier la complexité de l'individu à la « simplicité » des catégories.

L'accompagnement

En plus des soins, des enseignements ou des activités proposés, les PEP développent, en lieu et place du concept de « prise en charge », le principe de **l'accompagnement**. Basé sur la considération et le respect, **l'accompagnement** est une disposition d'esprit, une forme d'hospitalité développée dans la pratique par l'ensemble des personnels PEP pour établir un rapport de confiance et d'égalité entre eux et les publics avec lesquels ils travaillent.

L'émancipation

L'émancipation enfin, s'entend comme la capacité pour n'importe quel individu de **s'affranchir des multiples dépendances sociales, économiques, affectives, etc...** A rebours du concept de « sujet autonome », l'émancipation n'est pas un concept normatif qui divise le monde en deux : « ceux qui sont autonomes et ceux qui ne le sont pas ». **L'émancipation** est un processus qui met en avant la capacité de n'importe qui à prendre sa part aux affaires de la cité et à se faire reconnaître comme citoyen. **L'émancipation est un processus constant** dans lequel chaque être humain est engagé tout au long de sa vie. Le cadre éthique ainsi défini crée un ensemble de références communes à tous ceux qui travaillent dans la fédération, quel que soit leur métier ou leur secteur d'activités. En effet, les PEP regroupent de multiples structures regroupées dans deux domaines principaux :

- **le Domaine Social et Médico-social (ou DSMS)**
- **le Domaine Education-Loisirs (ou DEL)** –lui-même subdivisé en deux programmes : un programme POLitique Educative de PROXimité et un programme Classes transplantées, vacances et loisirs.

Grâce au cadre éthique commun à l'ensemble des travailleurs PEP, la transversalité entre les trois programmes et les deux domaines est facilitée. Par exemple, des familles du DSMS peuvent se retrouver pour les vacances dans des structures du DEL. Cette transversalité permet de briser l'entre-soi qu'on retrouve régulièrement dans certaines situations (le handicap par exemple) et favorise la mixité sociale.



Des instances fédérales ambitieuses



Autrefois présidées par les Inspecteurs d'académie qui en fixaient les orientations, les associations départementales des PEP travaillaient sous l'égide du ministère de l'éducation nationale qui assurait la cohérence de ses missions. La nouvelle donne de l'action sociale (nouvelle distribution des pouvoirs, évolution des modes d'intervention de l'Etat et des modes de financement) a conduit les PEP à davantage s'émanciper et, pour ce faire, à développer des instances fédérales plus ambitieuses avec des pouvoirs renforcés.

Les instances fédérales sont composées du Conseil d'Administration, du Bureau et des services basés à Créteil. Au niveau national, leur rôle est de représenter l'ensemble de la Fédération Générale des PEP –entendue comme l'ensemble des membres de la Fédération et de tous ses établissements.

Le renforcement récent des instances fédérales a aussi pour objet de garantir l'indépendance politique, financière, institutionnelle de la Fédération Générale des PEP. Si chaque Association Départementale a ses propres outils de gestion, l'organisation fédérale permet d'affirmer une politique unitaire –sans être centralisée– et une philosophie commune par-delà la multiplicité des modes d'interventions des PEP dans chaque département.

Comme toute association, la Fédération Générale des PEP s'inscrit dans le grand ensemble de l'économie sociale et solidaire dont elle partage les principes de gouvernance sociale et économique pour la gestion et l'organisation du travail des établissements du réseau.

Développer le réseau

« **L'association Générale des Pupilles de l'Enseignement Public, dite Fédération Générale des PEP** a pour origine la Fédération Générale des associations départementales des Pupilles de l'Enseignement Public fondée en 1917 sur les valeurs de solidarité et de laïcité; Elle regroupe les associations départementales PEP, les associations partenaires et les unions régionales ».

Article 1 des nouveaux statuts de la Fédération Générale des PEP votés le 19 juin 2010 en Assemblée Générale extraordinaire

La première mission des instances fédérales est de développer le réseau de la Fédération Générale des PEP et de promouvoir auprès de tous ses membres la pertinence et la souplesse d'un tel fonctionnement :

. **En mettant en lumière** la diversité des acteurs, des métiers et des établissements PEP.

. **En favorisant les rencontres** et l'émergence de pôles intermédiaires cohérents entre les multiples acteurs éparpillés sur tout le territoire national.

Le réseau est ainsi défini comme un lieu d'échanges et de rencontres qui s'équilibrent sur le modèle d'organisation horizontale, à l'opposé d'une structure hiérarchique verticale. Les Rencontres PEP organisées tous les deux ans, dont la première édition en 2011 a connu un franc succès, sont un exemple du type d'actions qui permet au réseau de s'auto-construire en même temps qu'il génère un sentiment d'appartenance à une certaine philosophie de l'action sociale.

Développer le réseau PEP au travers de nouvelles personnes morales est l'une des priorités du quatrième projet fédéral.

1 Les associations territoriales PEP permettent à des associations départementales de se regrouper au sein d'une nouvelle entité qui se substitue aux ex-associations départementales qui la constituent.

2 Les Unions Régionales (créées en 1998) sont des instances de concertation qui constituent des nouveaux nœuds dans le réseau des PEP, avec la possibilité de compétence gestionnaire.

3 Inclure dans le réseau un certain nombre d'associations non PEP permet aussi à la FGPEP de consolider son influence dans le cadre du projet de défense des valeurs associatives.

Le développement du réseau est un enjeu majeur pour l'ensemble du mouvement associatif s'il veut faire face aux nouveaux changements apparus dans l'organisation et les structures de l'action sociale. Pour la FGPEP, c'est aussi un moyen de donner davantage de visibilité à ses missions éducatives, sociales, thérapeutiques dans le cadre d'une société où les inégalités se creusent.

La fédération Générale des PEP : acteur de la transformation sociale



Structure associative, structure militante, la Fédération Générale des PEP réaffirme plus que jamais, au nom de ses principes fondateurs, sa volonté d'être un acteur de la transformation sociale. L'évolution de ses instances fédérales et le développement de son réseau lui permettent d'accroître son influence dans la sphère politique. Ici, il faut évoquer :

- **Le programme de l'ESPER** « l'économie Sociale Partenaire de l'École de la République », une association dans laquelle la FGPEP est pleinement investie dans le but de porter des ambitions renouvelées pour l'ensemble des organisations laïques.

- **L'amendement mentionnant l'école inclusive** ajoutée à la grande loi sur la Refondation de l'école, à la demande de la Fédération Générale des PEP : à un moment où on accuse l'école de laisser une partie de ceux qui la fréquentent sur le bord de la route, il est important pour la Fédération de rappeler son attachement à une école publique pour tous, son volontarisme et son engagement dans la lutte contre les inégalités.

Communiquer, agir et transformer

Paradoxalement, **la nouvelle donne de l'action sociale** est sans nul doute une opportunité pour la Fédération Générale des PEP de faire valoir ses méthodes, sa philosophie dans un contexte difficile, à la visibilité brouillée. Pour cela, il faut que la Fédération redouble d'efforts en matière de communication tant en interne qu'en externe. Car si, incontestablement, la Fédération peut revendiquer de l'expérience, une connaissance du terrain, des savoir-faire, dans des domaines multiples et sur l'ensemble du territoire, elle est encore mal connue par rapport à d'autres structures plus petites ou de taille équivalente.





La force d'un réseau associatif national,
les convictions d'un mouvement engagé,
pour le droit et l'accès de tous :
à l'éducation, à la culture, à la santé,
aux loisirs, au travail et à la vie sociale.